

Il est possible de recevoir différents envois de la part de la Ville : infolettres du conseil, Infra secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 9 avril 2025.

### Administration

---

Les dépenses mensuelles totalisent 218 184 \$. Le montant principal est :

- 99 423 \$ \$ à la ville de Châteauguay pour l'approvisionnement annuel en eau potable

Le conseil a pris acte du dépôt du rapport de la mairesse suppléante, Mme Liette Lamarre, concernant les mesures d'urgence mises en place le 16 février 2025. [Ce rapport](#) est accessible sur le site Internet de la Ville, conformément à l'article 26 de la Loi sur la sécurité civile.



D'un commun accord, le contrat d'arpentage octroyé à la firme Civitas Inc. en 2021 dans le cadre du projet Phase II est annulé, et ce, sans frais de résiliation.



La Ville procèdera à des travaux de rénovation à l'hôtel de ville. Ces travaux sont rendus possibles grâce à une subvention de la MRC de Roussillon et visent à améliorer les lieux destinés à la vie communautaire. Les travaux dureront une partie de l'été. Nous sommes désolés des inconconvénients.

La Ville accepte l'offre de service de MORENCY, société d'avocats s.e.n.c.r.l., pour l'accompagnement juridique concernant le renouvellement de l'entente pour la fourniture de l'eau potable avec la Ville de Châteauguay.

### Ressources humaines

---

La période de probation de monsieur Ambroise Ngakala en tant que responsable du Service de l'urbanisme et du développement durable est levée.

## Urbanisme

---

### Modifications aux Règlements

Adoption du règlement 2025-553 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-451. Cette modification est rendue nécessaire pour assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme remanié par le règlement 2025-556.



Adoption du règlement 2025-556 modifiant le règlement du Plan d'urbanisme. Ce règlement touche deux aspects de ce plan. Il modifie la délimitation des espaces vacants soumis au règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) à l'extrémité ouest de la ville et corrige la limite de la zone de conservation vis-à-vis le 364, chemin du Lac-Saint-Louis.

Adoption du second projet de règlement numéro 2025-557 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-451 dans le cadre d'un PAE – Quartier de l'École. Ce règlement modifie le règlement de zonage afin que les grilles d'usage correspondent au plan d'aménagement d'ensemble (PAE) accepté par le Conseil

Adoption du règlement 2025-558 modifiant le règlement de lotissement 2016-452. Ce règlement ajuste, principalement, certaines largeurs des emprises et courbes de raccordement minimales.

## Travaux publics

---

La Ville met fin au contrat de services téléphoniques avec Vidéotron pour le Service des travaux publics et conclut un nouveau contrat de 24 mois avec Solutia Telecom (Bell) afin d'assurer ces mêmes services.

## Sécurité publique

---

Le conseil autorise un appel d'offres public pour l'achat d'appareils de protection respiratoire individuels (APRIA) et de bonbonnes pour les pompiers du Service d'incendie de Léry.

## Loisirs et culture

---



Les inscriptions pour les activités sportives et culturelles pour les saisons de printemps et d'été sont [en ligne](#) jusqu'au 2 mai.

Profitez-en pour découvrir, ou redécouvrir de nouveaux sports et de nouvelles activités !

### Plusieurs activités sont proposées :

- Soccer pour enfants et pour adultes
- Hockey balle pour enfants et adultes
- Baseball pour enfants
- Yoga pour les 16 ans et plus
- Badminton, pickleball et volleyball intérieur au gymnase de l'école de l'Archipel



Nous sommes également à la recherche d'artistes émergents pour nos Soirées-O-quai des mois de juillet et d'août. Si vous souhaitez participer en tant qu'artiste, contactez-nous à [cblejour@lery.ca](mailto:cblejour@lery.ca).



La Fête de la famille, organisée de concert avec la Station de l'Aventure - Maison de la famille ainsi que le Club Optimiste de la Ville de Léry aura lieu le samedi 10 mai prochain, de 10h à 15h, au parc Georges-Rufiange.

Bienvenue à tous !

## MADA

---

### Prochaine Conférence et croissants – exceptionnellement un mercredi

**Date et lieu :** le mercredi 30 avril, à 9 h 30, à l'hôtel de ville

**Conférencier invité :** M. Denis Fortier, physiothérapeute et communicateur de renom

**Sujet :** L'art d'envoyer promener la douleur

Pour nous aider à prévoir les places et le goûter, nous vous invitons à confirmer votre présence au 450 692-6861, poste 290 ou à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca).

N'hésitez pas à en parler à votre entourage : tous sont les bienvenus !

### Conférence du CAB



Le Centre d'action bénévole du grand Châteauguay (CAB), qui couvre le territoire de la Ville de Léry propose la conférence Retraite au masculin : réinventer son temps.

**Date et lieu :** le jeudi 1er mai, à 10 h.

Il faut s'inscrire auprès du CAB ou au 450 699-6289

## Chantons ensemble dans les parcs

Cet été, nous aurons un piano, gracieuseté d'une subvention du gouvernement fédéral, et nous ferons la tournée des parcs pour faire pousser la chansonnette. Nous sommes à la recherche d'autres pianistes pour compléter l'équipe.

Contactez-nous à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca).



## Infra secteur Est

---

Le comité Infra secteur Est invite les citoyens à des rencontres d'information qui auront lieu les 3, 4, 5 juin à 19 h et le 7 juin à 10 h. Ces rencontres ont pour but de vous présenter les subventions disponibles, exposer le coût final du projet et son impact sur le compte de taxes.

L'ingénieur chargé de la firme de génie Tetra Tech, responsable des plans et devis pour les travaux du réseau d'égout sous pression et d'aqueduc, sera présent à chacune des rencontres. Nous vous invitons à [vous inscrire](#) sur le site Web de la Ville, par courriel à: [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) ou en vous présentant à la réception de l'hôtel de ville.

Nous conservons la formule utilisée lors des rencontres précédentes, qui ont connu un franc succès. Afin de permettre à chacun de s'exprimer, les groupes seront composés d'environ 50 personnes. La vidéo ainsi que le document de présentation de la rencontre seront mis en ligne sur le site Web de la Ville au cours du mois de juin.

## Information aux citoyens

---

Mme Liette Lamarre – District 5, responsable des comités MADA et Infra Secteur Est communique les dernières nouvelles au sujet de ces derniers.

## Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable

Extrait de l'allocution du maire :

*Ce soir, je prends la parole pour vous informer des mesures fermes et réfléchies que la Ville de Léry a prises en réponse à la résolution de la Ville de Châteauguay, qui demande à Léry d'interrompre l'émission de tout nouveau permis de branchement ou de redéveloppement en eau potable. Cette demande, en plus de sa nature sans précédent, soulève de nombreuses questions sur les pratiques intermunicipales, notamment en ayant décidé de mener cette contestation sur la place publique, alors que les discussions en mode privé venaient de commencer.*

*Dès la réception de cette résolution, nous avons agi rapidement et avons mandaté la firme Morency, une société d'avocats spécialisée en droit municipal, pour défendre les intérêts de la Ville de Léry et de sa population, autant actuelle que future. Cette équipe d'experts a confirmé que cette résolution est non seulement inédite, mais qu'elle soulève des doutes sérieux quant à la manière dont elle respecte les bonnes pratiques intermunicipales.*

*En réponse, nos avocats ont formellement informé la Ville de Châteauguay que nous rejetons fermement cette approche, que nous la jugeons non seulement discutable, mais également cavalière et inacceptable. Nous avons fait parvenir une copie de cette réponse de la firme Morency et fait connaître notre position à notre députée provinciale, Mme Marie-Belle Gendron.*

*Nous avons également informé les représentants du MAMH de notre surprise quant à la manière dont Châteauguay a choisi de gérer une question aussi complexe et délicate que celle de l'approvisionnement en eau potable, en utilisant une résolution du conseil municipal comme moyen de pression sur la Ville de Léry. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de ramener cette discussion sur un terrain constructif et respectueux, dans lequel toutes les parties prenantes collaborent pour le bien de tous nos citoyens et en plein respect des engagements déjà souscrits.*

*Dans cette optique, nous demandons à Châteauguay de revenir vers nous pour reprendre les négociations, avec la présence des représentants du MAMH. Nous avons également exhorté la Ville de Châteauguay à revenir sur notre proposition initiale en eau potable, à reconsidérer son approche radicale et à privilégier le dialogue et la coopération intermunicipale.*

*Soyez assurés que nous attendons un avis juridique détaillé de nos avocats, qui procéderont à une analyse complète du dossier afin que nous puissions définir avec clarté notre position vis-à-vis de cette résolution. En attendant, je tiens à vous assurer que Léry défendra vigoureusement ses droits, tant auprès des autorités compétentes que face à la Ville de Châteauguay.*

*Ces propos sont partagés par l'ensemble des élus et de l'administration municipale. Nous restons unis et déterminés à protéger les intérêts de notre communauté, dans le respect des principes de collaboration et de dialogue.*

M. le maire a également fait la lecture du communiqué de presse au sujet de l'octroi du contrat de déneigement lors de la tempête du 16 février dernier.

Pour lire [ce communiqué](#), cliquez sur le lien ou rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Léry.



## Sondage sur les élections municipales : mise au point



Un sondage porte à porte sur les élections municipales circule dans la municipalité depuis le 28 mars et continue à ce jour. Le badge des sondeurs indiquant leur nom, le logo de Ville de Léry et Orama, une compagnie mandatée par Léger Marketing pour exécuter ce sondage.

Le lundi 31 mars, nous avons parlé avec le directeur de recherche de Léger Marketing, M. Guillaume Gingras. Ce dernier nous a confirmé que ce sondage est effectivement réalisé par Léger Marketing, qu'il est mandaté par une personne ou un groupe anonyme et que les resteront confidentiels.

Nous avons demandé d'enlever le nom de la Ville, car ceci porte à confusion et nous avons déploré le fait que Léger Marketing n'ait pas averti la Ville de la tenue de ce sondage. Plusieurs citoyens croyaient que la Ville de Léry avait commandé ce sondage ou encore, le maire. Nous avons reçu plusieurs appels et courriels de citoyens(nes) que nous avons dû rassurer en leur précisant que ni la Ville, ni le maire Kevin Boyle étaient les instigateurs d'un tel sondage.

De plus, nous avons dû leur préciser qu'il ne s'agissait pas d'une arnaque, mais bien d'un mandat confié à une filiale de Léger Marketing par un ou des donneurs d'ouvrage souhaitant conserver l'anonymat.

## Parc Métropolitain du boisé Châteauguay-Léry

Hier, le 8 avril, j'ai transmis une lettre à monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, après avoir appris le 10 mars dernier qu'un accord historique a récemment été conclu entre les gouvernements du Canada et du Québec pour la protection et la conservation de la nature. Cet accord prévoit un investissement pouvant atteindre 100 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada d'ici 2027, afin de soutenir les objectifs du Plan nature 2030 du Québec.

Il y a actuellement une opportunité d'acheter quatre lots significatifs du Boisé de Châteauguay – Léry se trouvant dans l'emprise de la ville. Il faut savoir que ces lots appartiennent actuellement à des intérêts privés. Si ses lots sont vendus à des tiers, seulement 70 % de cette portion serait protégé. En permettant à la CMM d'en faire l'acquisition, le degré de protection serait de 100 %.



La superficie de ces quatre lots représente 6,6 millions de pieds carrés. Leur acquisition, financée par le Plan nature, contribuerait ainsi à l'atteinte de l'objectif de 30 % de milieux protégés sur le territoire du grand Montréal d'ici 2030. J'en ai discuté avec les responsables de la CMM qui se disent prêt à acheter ces lots, mais attendent des fonds additionnels pour compléter cette transaction.



À la lumière du communiqué de presse diffusé par le gouvernement fédéral le 10 mars dernier, nous sommes convaincus que le boisé de Châteauguay – Léry répond bien au premier objectif du Plan Nature, soit : « ... la création et l'expansion des aires protégées et conservées, ainsi que l'accélération de la conservation des milieux naturels en terres privées dans le sud du Québec, notamment la mise en place de projets de parcs urbains... »

Notre demande au ministre Charrette est d'utiliser une partie des fonds du Plan Nature s'inscrit dans une vision non seulement locale, mais régionale; une réponse favorable de son ministère signifiera que ce territoire protégé à 100 % bénéficiera à tous les citoyens(nes) de Léry, de la MRC de Roussillon et du Grand Montréal.

Pour lire notre communiqué sur le sujet, consultez [ce lien](#).



Kevin Boyle  
Maire

### **Venez me rencontrer lors des Samedis du maire!**

Mon prochain Samedi du maire aura lieu le 17 mai, de 13 h à 15 h. En juin, celui-ci aura lieu le samedi, 14. Prenez rendez-vous via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) et je vous y attendrai!

D'ici là, bon printemps à tous!

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au [450 692-6861](tel:450-692-6861), poste 280 ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Nous vous invitons à visionner la [vidéo de la séance du conseil](#) sur notre site Internet.